



OFFICE NATIONAL
DE LA CHASSE

AU SERVICE DE SAGIR

NOTE D'INFORMATION

N° 79 - OCTOBRE 1995

Monsieur le Président
de la Fédération départementale
des chasseurs

A l'attention du responsable SAGIR

Editorial

En ce mois d'octobre, SAGIR vous adresse une lettre bien fournie pour occuper vos longues soirées automnales.

Tous les réseaux pilotés par l'Office évoluent et en particulier le notre qui est de plus en plus vivant et débouche sur des programmes de recherche au service de la gestion de la faune. Les mortalités massives ont la vie dure ! La rubrique correspondante s'allonge régulièrement, alimentée par de nombreuses informations, souvent mauvaises hélas comme les mortalités importantes de perdrix constatées en Eure & Loir, mais aussi encourageantes comme celle de la participation de la Quinoléine au suivi sanitaire des populations de pigeons. Marc ARTOIS attire notre attention sur la tuberculose, maladie qui se développe considérablement dans les élevages de cervidés et constitue de ce fait, une menace pour les cervidés sauvages. Dans la rubrique "santé animale", vous apprendrez qu'un appareil conçu par un vétérinaire de l'Ain permettra peut-être à votre chien d'éviter la piroplasmose (et pourra éventuellement vous aider à vous prémunir de la maladie de Lyme ?) Le coin des correspondants, modeste ce mois-ci, (la plupart de vos correspondance concernant le botulisme et étant relatées dans la rubrique "mortalités massives"), nous montre que la sensibilisation des chasseurs au réseau SAGIR a été entreprise par les Fédérations avant le début de la saison cynégétique.

Comme vous le constaterez, la lettre SAGIR devient de plus en plus longue tant les informations deviennent abondantes. Il reste à souhaiter qu'elle demeure agréable à lire...

Vie du réseau

Beaucoup d'appels téléphoniques pendant ce mois d'octobre. Une chose est sûre, la plupart des Fédérations connaissent le numéro de la Division Préservation de la Faune et n'hésitent pas à l'utiliser !

La plupart de vos appels ont porté sur des problèmes liés à la toxicité de certains produits phytosanitaires, les insecticides utilisés en enrobage de semences bien sûr, mais également les rodenticides anticoagulants utilisés pour la lutte contre les ragondins. Ces appels sont le signe que l'utilisation de plus en plus systématique de ces produits, certes nécessaires mais non sans conséquence sur la faune sauvage, vous inquiète autant que moi.

Une réorganisation des réseaux pilotés par l'Office national de la chasse est en cours. Dans ce cadre, des comités de suivi seront mis en place. SAGIR a été un précurseur puisqu'il a été doté d'un comité de management, devenu en 1994 comité de pilotage, dès sa création. Le changement prochain de terminologie lié à l'harmonisation des différents réseaux, ne changera pas grand' chose au principe de ce comité.

Par contre, comme je vous l'ai déjà annoncé, sa composition sera étoffée et fera une place plus large au monde cynégétique. Je renouvelle donc mon appel de candidatures pour les postes de représentants des coordinateurs SAGIR aux sessions du comité de suivi (environ deux réunions à Paris par an). Sachez également que, toujours dans le cadre de l'homogénéisation des réseaux, l'appellation officielle des correspondants SAGIR sera désormais "coordinateurs départementaux". Enfin, dans un souci d'information, j'ai joint à cette lettre un numéro spécial de la lettre interne de l'ONC présentant tous les réseaux.

Encore quelques mois de patience pour les cartes vertes! J'ai appris récemment qu'elles étaient délivrées pour l'année civile et non pour une période de 12 mois. Si nous vous les avons faites parvenir en octobre, il aurait fallu que vous les réexpédiez immédiatement pour demander leur renouvellement pour 1996. Il nous a donc paru plus judicieux de différer leur envoi à janvier.

Elles ne sont plus que 36 à rester silencieuses ! Cinq nouvelles Fédérations ont en effet repris leur envoi de relevé bimestriel à la Division Préservation de la Faune au cours du mois d'octobre. J'y vois un signe encourageant de la réactivation de notre réseau. Il faut rappeler que les Fédérations "muettes" étaient au nombre de 66 il y a un an.

L'étude "Corrélation entre le degré d'infestation parasitaire et la densité des populations de chevreuil" vient de débiter pour une phase pilote d'un an, dans trois départements témoins : la Meuse, l'Aube et les Deux Sèvres. Comme pour le fonctionnement de SAGIR, les Fédérations Départementales des Chasseurs et les Laboratoire Vétérinaires Départementaux des trois départements cités sont les premiers partenaires de cette étude, les autres étant le laboratoire de parasitologie de la Faculté de pharmacie de l'Université Reims Champagne Ardennes et l'Office national de la Chasse (CNERA Cervidés Sangliers et Division Préservation de la Faune).

Ce travail qui est une conséquence de l'épidémiosurveillance exercée par notre réseau, est réalisé par Mme Anne SECONDS-PICHON dans le cadre d'un DEA. Son objectif est de mettre en évidence et d'évaluer une (probable) corrélation entre la densité des chevreuils et la charge parasitaire. Ceci pourrait déboucher à terme sur l'emploi du degré d'infestation parasitaire comme bioindicateur de dépassement de la capacité de charge du milieu. Le financement de l'étude est assurée par l'ONC avec l'appui des FDC qui mettent un technicien à sa disposition et qui se chargent de l'acheminement des prélèvements aux LVD.

Mortalités massives

Botulisme

On croyait son sort scellé. L'été indien que nous avons connu en octobre en a, semble-t-il, décidé autrement. Cette nouvelle vague de chaleur pour modeste qu'elle ait été, a favorisé l'apparition de nouveaux cas de botulisme.

C'est ainsi que le botulisme a été responsable de la mort d'au moins 100 oiseaux sur le lac de Créteil (94). La maladie a commencé en août sur les cygnes, puis s'est étendue aux canards et aux poules d'eau. De la toxine botulique de type C a été mise en évidence par l'Institut Pasteur de Paris. La mortalité a diminué mais continuait encore lors de la dernière visite effectuée le 18 octobre par les services de la DSV du Val de Marne.

Jean-Gabriel VALLIER (coordinateur SAGIR 34) nous signale que le botulisme est également soupçonné d'avoir provoqué la mort de 40 canards dans le département de l'Hérault au cours de ce mois d'octobre. Il convient cependant d'attendre les résultats d'analyses de laboratoire pour confirmer cette information.

Cette maladie pourrait également être à l'origine des mortalités de 12 col verts et de 2 oies de Gambie observées sur le plan d'eau de Voves au sud de Chartres (Eure et Loir).

En effet, les symptômes nerveux observés peuvent aussi bien faire penser à du botulisme qu'à une intoxication par le chloralose ou l'imidaclopride. Des analyses, explorant toutes les pistes possibles, sont en cours.

L'appel de la lettre de septembre a été entendu. Plusieurs d'entre vous m'ont communiqué des informations sur les foyers de botulisme de cet été. Dans une correspondance très circonstanciée, fournissant toutes les informations demandées dans la lettre 78, Cyril MERLET (coordinateur SAGIR 85) recense ainsi deux foyers en Vendée : un sur la commune de Notre Dame de Riez qui a causé la mort d'au moins 200 à 300 oiseaux entre le 5 juillet et le 15 septembre ; un sur la commune de Soullans qui a tué au moins une quinzaine de colverts et une mouette rieuse entre le 20 août et le 20 septembre. Dans les deux cas, les analyses ont mis en évidence de la toxine botulique de type C.

Michel GUILLAUME (Directeur du LVD 42), rapporte quant à lui deux présomptions de botulisme hydrique dans le département de la Loire (le diagnostic étant uniquement basé sur les symptômes observés). La maladie a frappé deux étangs : un dans la commune de Veauche, provoquant la mort d'au moins 50 canards colverts entre le 15/08 et le 06/09 et un dans la commune de Bussy-Albieux où une quinzaine de colverts sont morts depuis le 10 juillet.

Le botulisme a également frappé le Loiret cet été, notamment les communes de Ménestreau en Villette et de Mardié. Une fois de plus, ce sont les colverts (plusieurs dizaines) qui ont été touchés. 9 colverts ont été analysés à l'Institut Pasteur ; tous étaient porteurs de toxines botulique de type C. La maladie aurait aussi touché d'autres plans d'eau du département, mais les analyses sont encore en cours (sources : Luc VERAND : coordinateur SAGIR 45 et Antoine GUERIN, SDG 45).

Enfin, Gilles LERAY (ONC : directeur de la réserve du Massereau, Loire atlantique) nous donne des précisions sur l'épizootie qui a touché la réserve. La mortalité qui s'est étendue entre le 15 août et le début septembre est estimée à 200 oiseaux au minimum, les deux tiers étant constitués par des colverts. Six oiseaux ont été envoyés au laboratoire qui a confirmé qu'il s'agissait bien de botulisme. Gilles LERAY nous indique que "*les [cadavres d'] oiseaux ont été rassemblés et recouverts de chaux vive. De plus ils ont été recouverts de plastiques pour éviter la consommation des asticots*". Cette mesure prophylactique simple est tout à fait pertinente pour limiter la propagation de la maladie. Précisons que pour que l'action de la chaux vive soit encore plus efficace, il est conseillé de déposer les cadavres sur un lit de chaux avant de les en recouvrir.

Un grand merci pour toutes ces informations qui montrent bien que le botulisme est un problème pathologique important pour les oiseaux d'eau et national puisqu'il a été mis en évidence dans des régions très différentes du territoire. Je reste convaincu que tous les foyers de l'été 95 ne nous sont pas encore connus et vous encourage une nouvelle fois à prendre vos plumes ou votre téléphone pour me faire part de la situation dans vos départements respectifs. C'est quand nous aurons toutes les informations sur l'occurrence de la maladie que nous pourrons commencer à essayer de comprendre comment et pourquoi le phénomène a eu tant d'ampleur cette année et que nous pourrons envisager des mesures de contrôle voire de prophylaxie.

Pour en terminer - provisoirement, je le crains, avec le botulisme, cette traduction d'une lettre reçue du Dr. Tonie ROCKE du National Wildlife Health Center, Madison, Wisconsin, USA : "*Nos études de terrain sur le botulisme montrent que plusieurs facteurs sont associés de façon significative avec l'apparition d'épizooties de botulisme aviaire.*"

La zone la plus critique semble être l'interface eau/sédiment ; les conditions qui prévalent plus haut dans la colonne d'eau semblent moins importantes. Bien sûr, comme on le suspectait, les températures élevées favorisent l'apparition du botulisme, mais la température du sédiment est beaucoup plus importante que la température ambiante, et ce facteur n'est probablement pas le seul. Les facteurs que nous avons trouvés les plus intéressants sont le pH et la conductivité (salinité). Le risque d'épizootie de botulisme est beaucoup plus élevé quand le pH est compris entre 7.0 et 8.0 et inférieur en deçà et au delà de ces valeurs. Concernant la conductivité, le risque est apparu supérieur à toutes les valeurs inférieures à 6.000 micro-ohms [...]"

Intoxications

Comme je vous l'avais annoncé dans la lettre N° 77, une réunion sur les mortalités de pigeons causées ce printemps par le *furathiocarbe* (PROMET CS 400®) s'est tenue le 5 octobre à l'Ecole Nationale vétérinaire de Lyon. Y assistaient 3 représentants de "La Quinoléine", firme fabriquant le produit, parmi lesquelles M. FREJAT, Directeur du développement technique, 3 représentants du laboratoire de Toxicologie de l'ENVL et moi-même. Cette réunion, fort constructive, a permis de faire le point sur les mortalités observées cette année et sur les dispositions prises par la firme suite à celles-ci et à la médiatisation qui en a été faite. A cet égard, M. FREJAT a rappelé la réunion d'Amiens et les engagements qui y avaient été pris. Ces engagements ont été tenus et La Quinoléine a supprimé de la documentation le paragraphe concernant les tests faits par l'ACTA sur pigeons qui avaient conclu à une répulsivité et donc à une faible toxicité du produit. L'information des utilisateurs a également été renforcée : une pancarte attirant l'attention sur le risque pour les oiseaux a été apposée sur chaque palette livrée aux industriels, cette pancarte a été reprise sous forme d'affichettes dans tous les points de vente distribuant le PROMET CS 400®.

Parallèlement, des communications ont été faites dans les journaux agricoles au cours de l'été. Cette information a été relayée dans la presse cynégétique par François CREPIN (coordinateur SAGIR 80). M. FREJAT a de plus précisé que sa firme prend cette affaire très au sérieux et qu'elle est prête à s'investir dans une opération de toxicovigilance visant à établir quelle est la place réelle tenue par le *furathiocarbe* dans la mortalité des pigeons dans les départements où le produit est utilisé. Une convention tripartite sera bientôt signée à cet effet entre La Quinoléine, le laboratoire de Toxicologie de l'ENVL et l'ONC. La firme sensibilisera ses coordinateurs sur le terrain et financera les analyses réalisées sur **tous** les pigeons trouvés morts dans les départements concernés par l'étude, ainsi que des missions d'enquête épidémiologique en cas de mortalités importantes. Le laboratoire de toxicologie effectuera les analyses toxicologiques demandées par les LVD. Quant à l'ONC, il sensibilisera tous les coordinateurs SAGIR et mettra à la disposition de l'étude l'infrastructure SAGIR. Cette étude commencera dès le début de l'année 96 et durera un an. Vous serez bien sûr tenus au courant de son lancement, notamment ceux d'entre vous qui sont coordinateurs dans les départements concernés. On ne peut que se réjouir de l'issue de cette réunion et féliciter la Quinoléine pour cet engagement courageux. C'est la première fois qu'une firme phytosanitaire réagit aussi positivement aux problèmes posés à la faune sauvage par un de ses produits. Notons également au passage que notre réseau a joué un rôle déterminant dans ce dossier.

Les mortalités de perdrix en Eure et Loir déjà signalées dans la dernière lettre ont continué et se sont amplifiées. Au moins un faisan et peut-être certains anatidés (Cf. Supra) ont également été retrouvés morts. On peut d'ores et déjà parler de mortalité massive. Six perdrix et un faisan ont été envoyées au laboratoire de toxicologie de l'Ecole Vétérinaire de Lyon.

De l'imidaclopride (GAUCHO ®) a été mis en évidence dans les gésiers de tous les cadavres à des concentrations variant de 2,2 à 10,3 mg/Kg. Aucun autre composé toxique n'a été retrouvé. Compte tenu de la sensibilité connue des oiseaux à ce produit, l'hypothèse d'une intoxication par l'imidaclopride, déjà avancée dans la lettre SAGIR précédente, ne peut guère être écartée. Ces mortalités, survenues, ironie du sort pendant que se tenait le congrès Perdix VII, ont provoqué une vive inquiétude dans les Fédérations des départements où les semis d'escourgeon, faits pour la plupart avec des semences traitées au GAUCHO, ont débuté sur une vaste échelle. Elles ont également été prises très au sérieux par le fabricant du produit, la firme allemande BAYER, et ce, d'autant plus qu'une médiatisation importante du phénomène a été entreprise par la presse et la télévision régionales. La firme a pris contact avec la FDC 28 pour comprendre ces mortalités qu'elle ne s'explique pas. En effet, quoiqu'elle reconnaisse que l'imidaclopride est toxique pour les oiseaux, les essais qu'elle a conduit en laboratoire avaient montré que le risque était faible : les pigeons régurgitaient les grains traités, quant aux perdrix, elles ne consommaient pas le produit ou, si elles en consommaient, elles adoptaient un comportement anormal et cessaient de s'alimenter avant de s'intoxiquer. De ce fait, BAYER, évoquant la possibilité d'une intoxication par d'autres pesticides, a demandé à la FDC 28 des viscères de perdrix apparemment saines pour voir s'il n'y a pas d'accumulation d'autres produits toxiques. Cette hypothèse paraît fantaisiste au vu des résultats des analyses pratiquées à l'ENVL. Il reste à espérer que les mortalités cesseront bientôt avec la levée des escourgeons. Ceci ne vaudra pas dire pour autant que le problème sera résolu, car le semis des blés d'hiver, eux aussi faits de plus en plus souvent avec des semences traitées, va bientôt démarrer.

Dernière minute. : les perdrix trouvées mortes dans l'Aube pourraient elles aussi avoir succombé à une intoxication à l'imidaclopride.

C'est en effet ce qui ressort des premières constatations faites sur les prélèvements envoyés au laboratoire de toxicologie de l'ENVL par le LVD 10. Cette hypothèse devra cependant être confirmée par des analyses plus poussées.

Le mot du CNEVA Nancy

la tuberculose¹ : un problème grave

La tuberculose est un phénomène toujours très répandu, quel que soit la mycobactérie responsable (nom donné au microbe de la tuberculose), sur diverses espèces. Dans les parcs zoologiques, le phénomène est connu depuis fort longtemps. L'élevage commercial d'Ongulés sauvages, principalement des Cervidés, s'est considérablement développé, dans des pays aussi divers que le Canada, la Nouvelle-Zélande ou la Suède. Très rapidement des infections massives ont été découvertes et sont reconnues comme un problème sanitaire majeur de ce nouvel élevage.

Pourtant le respect des règles de bonnes pratiques d'élevage :

- emploi de bonnes méthodes de dépistages,
- surveillance constante,
- contrôle de l'origine et des déplacements d'animaux,
- élimination des élevages infectés,

permettent d'assainir la situation. Lorsque ces règles sont respectées, l'incidence de la maladie diminue sur les animaux sauvages en captivité ; elle se rapproche de la situation connue en élevage bovin depuis la mise en place de la prophylaxie sanitaire, basée sur le dépistage et l'élimination des malades.

¹ Conférence sur les maladies de la faune sauvage, East-Lansing, Michigan USA : 11 au 17 AOUT 1995. atelier organisé par R. MONTAH, T. THORNE, M. MILLER, M. BOSH et C. BOUNE

Le dépistage et le diagnostic de façon générale, constituent néanmoins toujours une énorme difficulté pour la plupart des espèces sauvages. Plusieurs méthodes semblent prometteuses mais nécessitent encore des mises au point.

En revanche, il semble que la tuberculose en tant que processus naturel contagieux ne soit pas fréquente sur la faune sauvage en liberté. Pour que l'infection se développe dans les populations naturelles, il semble nécessaire que les animaux vivent en groupes sociaux, en étroite promiscuité : tel que les buffles dans le Parc national Kruger en Afrique du Sud, les bisons des bois dans le Parc national de l'Alberta, ou nos blaireaux européens dans le Sud-ouest de l'Angleterre et en Irlande. Si ces conditions sont réunies, l'infection peut s'installer et devient un problème de santé publique vétérinaire qui n'a pas encore trouvé de solution satisfaisante.

Il faut donc particulièrement veiller à ce que les élevages d'animaux domestiques ou sauvages infectés, ne servent pas de point de départ à l'infection de populations naturelles. Les contacts entre Cervidés sauvages libres et gardés au travers des clôtures, ou à la faveur d'évasion, doivent donc être sévèrement contrôlés.

Le traitement curatif à l'aide d'antibiotiques, des animaux de valeur, semble possible et efficace (Oryx en Arabie), mais reste déconseillé en raison de la multiplication de souches de Mycobactéries poly-résistantes aux antibiotiques et du danger que ces traitements comportent pour la santé publique. La vaccination des animaux sauvages est à l'étude dans plusieurs pays, un protocole d'étude crédible semble être au point en Nouvelle-Zélande.

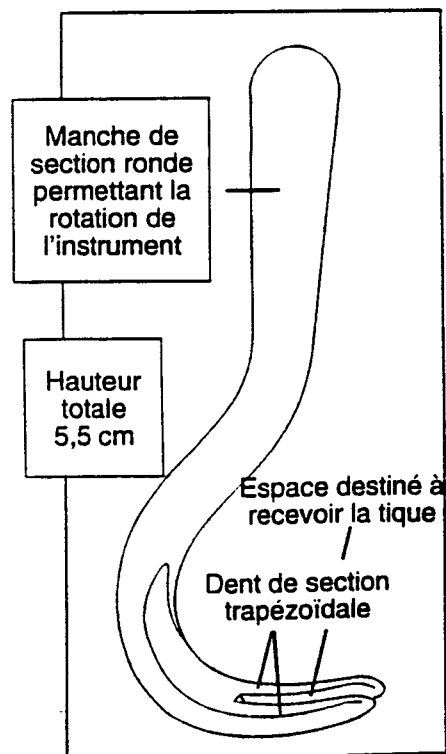
Marc ARTOIS
centralisateur du réseau

Santé animale (et humaine)

Un article de Laurent JESSENNE dans la "Semaine Vétérinaire" N° 788 du 14 octobre a retenu mon attention ce mois-ci. Il traite du retrait des tiques, arthropodes vecteurs de maladies importantes aussi bien pour le chien (piroplasmose) que pour l'homme (maladie de Lyme, encéphalites type TBE). Ce problème concerne la plupart d'entre vous, aussi m'a-t-il semblé utile de reproduire cet article, intitulé : "Tactique anti-tiques" ici.

" Comment ôter les tiques fixées sur la peau des chiens, chats ou chevaux, facilement sans éther ni autre instrument mal adapté (arrachage, écrasement, long délai d'action, douleur...) ? Un nouvel instrument vient d'être lancé sur le marché vétérinaire.

Le crochet O'Tom, conçu, par notre confrère Denis Heitz, praticien dans l'Ain, à Oyonnax - capitale européenne de la plasturgie ! -, est fabriqué en matière plastique, à base de polymères résistant à l'éther en cas d'utilisation d'un opérateur non averti. L'instrument se présente sous la forme d'une fourche à deux dents de section trapézoïdale (voir schéma).



L'instrument se présente sous la forme d'une fourche à deux dents de section trapézoïdale.

Le retrait s'obtient par rotation (dévissage de deux à trois tours dans le sens des aiguilles d'une montre, facilitée par un manche de section ronde), et non par traction qui laisse la tête de la tique plantée dans la peau.

Distribué en centrale d'achats début octobre, le crochet O'Tom peut être vendu (présentoir de vingt unités) à un prix public conseillé d'environ 26 francs."

Renseignements : Denis Heitz

Tél. : 74.77.06.51

(Reproduit avec l'aimable autorisation des Editions du Point Vétérinaire).

Le coin des coordinateurs

Charles JULLIAN (coordinateur SAGIR 69) m'a fait parvenir le numéro de septembre (N°53) du mensuel de la Fédération "Le chasseur du Rhône" qui publie à sa page 12 la présentation du réseau SAGIR faite lors des réunions régionales. Cette information des chasseurs au début de la saison cynégétique, tout à fait judicieuse, devrait avoir un net impact sur le fonctionnement du réseau dans le département.

Une même logique a été suivie par la Fédération de l'Eure & Loir qui a publié un encart consacré au réseau SAGIR dans le N°17 de sa revue "La chasse en Eure et Loir" (page 34, rubrique "Echos du service départemental de la garderie").

François LAMARQUE
Division Préservation de la Faune
Office National de la Chasse